

La flamme bibliographique : tradition et récits

Hélène Cazes

Université de Victoria

Titre de chapitre ou d'annexe, titre d'ouvrage savant depuis le XVI^e siècle sous sa forme française, le terme « bibliographie » semble à la fois commun, communément compris et indéfini : il recouvre tout ce qui, *grosso modo*, ressort des références, de la documentation, des sources, des lectures, de l'usage des bibliothèques, de la preuve textuelle... Acceptée comme un « genre accompli » — tout comme l'on accepte un fait accompli —, la bibliographie semble ainsi faire exception à l'étude générique, réflexive, voire historique, si ce n'est pour la description des catégories de présentation (par fonds, par auteur, par matière, par exemple) ou pour la reconnaissance

des sources utilisées, considérées comme tributs. Écriture de l'érudition, elle échapperait au discours analytique ou théorique du fait de son statut méta-discursif, définie par son ou ses objets, et ses ouvrages seraient hors du champ de la lecture : idéal fichier, recueil discontinu de références sans cesse en correction et en incrémentation, l'œuvre bibliographique n'en serait pas une et ne saurait faire l'objet d'une étude littéraire.

Non-définitions

Réduite au paratexte, en notes marginales ou en discours liminaire, la parole du bibliographe ne ferait, justement, pas un texte : elle s'effacerait devant la référence et ce silence garantirait la scientificité de la bibliographie, conçue comme répertoire infiniment cumulatif et sans marque auctoriale. De fait, le nom des bibliographes est cité comme référence bibliographique, et non comme auteur de texte. On parle ainsi du Klapp, du Quérard, du Baudrier, du Lacroix du Maine pour ne citer que quelques exemples d'une longue liste de répertoires nécessairement consultés pour établir l'état d'une question concernant la littérature française. Ces noms d'auteurs sont les métonymies de leur ouvrage bibliographique, réduisant la signature à la responsabilité scientifique : ce ne sont pas aux textes de Baudrier mais à la rigueur scientifique du Baudrier et à ses éléments documentaires que renvoient les références à son œuvre, elle-même réduite à un titre : « Baudrier » renvoie ainsi à « Baudrier, Henri Louis et Jules. 1895-1921, *Bibliographie Lyonnaise* : Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVI^e siècle, Lyon, Louis Brun, 12 vol. »

Forme « sèche » de la science, la bibliographie serait à la fois le titre, la discipline et la science de répertoires destinés à la consultation et à la citation, doublant le catalogue manuel des fonds et collections. Or cette transparence de l'écriture bibliographique suppose une « exception textuelle » : la compilation de « nomenclatures », pour reprendre la définition en extension de Joseph-Marie Quérard en 1827, puisqu'elle porte sur la production littéraire, en serait exclue, et là se situerait, implicitement, la condition de l'objectivité scientifique, de la distance du discours de connaissance par rapport à son objet.

Ainsi, la définition de son projet, en préface, emprunte à multiples reprises le terme non-littéraire et non-générique de « nomenclature », pour définir par le contenu des listes (noms d'auteurs, titres, lieux, dates) l'ouvrage qui les contient. On lit ainsi que son projet n'est pas de « présenter une nomenclature de tous nos écrivains depuis l'origine de l'imprimerie » (Quérard, 1827, p. IX), mais seulement des productions des XVIII^e et XIX^e siècles. La « nomenclature » elle-même est définie par ses bornes, c'est-à-dire les limites fixées à ses objets :

nous nous sommes restreints, pour les temps de l'enfance de notre littérature, aux seuls hommes dont les ouvrages qui sont de tous les temps, ont été reproduits par la presse depuis notre point de départ. Enfin les auteurs qui ont illustré le règne de Louis XIV, ceux du siècle de Louis XV, ou plutôt de Voltaire et des encyclopédistes, les écrivains de la révolution, et ceux de notre âge, telle est la vaste période dont nous donnons la nomenclature complète (Quérard, 1827, p. XIII).

Enfin, la « nomenclature », implicitement considérée comme forme finale du livre (et non plus seul contenu), résume la teneur de l'ouvrage :

Notre recueil, particulier à la littérature française, comprenant l'ensemble de toutes les productions de nos presses depuis 1700, joint à la nomenclature exacte de tous les ouvrages français imprimés depuis cette époque, l'indication des réimpressions de ceux de tous les âges ; des diverses traductions, en notre langue, de tous les auteurs étrangers, anciens et modernes ; enfin celle des éditions faites en France des ouvrages originaux de ces mêmes auteurs étrangers (Quérard, 1827, p. XIII).

Idéale métonymie de la littérature, qui est exclue par sa nature même du statut de texte, la bibliographie aurait pour objet de présenter hors texte les textes qui composent une littérature.

Voire, la « modestie » de la bibliographie la définirait génériquement. Au second paragraphe de sa préface, Joseph-Marie Quérard vante ainsi la position seconde, la discrétion de la bibliographie, science servante et non maîtresse :

Cette science des livres, qui vient modestement après toutes les autres, a néanmoins cet avantage sur plusieurs d'entre elles, que jamais ses services n'ont été contestés. La Bibliographie est utile à toutes les personnes qui s'occupent de la littérature ou des sciences [...] (Quérard, 1827, p. VII)

Ainsi, Quérard fait l'éloge paradoxal de la bibliographie par sa transparence, son effacement dans la médiation : science seconde qui donne accès aux œuvres des sciences premières, nomenclature de bibliothèques et de lectures, la bibliographique n'existe que dans ses objets et pour son utilité.

Forces discursives de l'imprécision

Du coup, au moment même de l'explosion bibliographique lorsque se rencontrent l'émergence des consciences nationales et la diffusion de l'imprimerie, aux moments même des retours

sur les fondations culturelles et sur les définitions de la tradition, le discours critique se tait en matière de bibliographie tandis qu'il produit multiples volumes et répertoires bibliographiques. Quérard lui-même souligne la valeur nationale de l'entreprise bibliographique : il a voulu, dit-il, « réunir en un seul corps toutes leurs [les savants des siècles passés] précieuses recherches, afin d'offrir à la France une Bibliographie nationale » et il précise, au paragraphe suivant, en guise de justification, que son ambition permet à la France de fonder son identité mais également de rivaliser avec sa voisine et rivale germanique :

Un tel recueil nous manquait ; et l'on pourrait s'étonner que la France, dont la langue et la littérature sont universelles, fût peut-être le seul pays de l'Europe privé d'un monument qui lui présentât le tableau de ses richesses littéraires, et lui rappelât la part qu'elle a eue aux progrès des sciences et des lettres.

Nous trouvant en Allemagne, de 1819 à 1824, nous eûmes l'occasion d'observer l'utilité que les savants et laborieux littérateurs d'au-delà du Rhin savent retirer de leurs livres de Bibliographie nationale [...] (Quérard, 1827, p. VIII)

Au moment où les Français se réconcilient après la Révolution, la Terreur, l'Émigration, l'Empire, la défaite, le retour à la Monarchie, les nouveaux bibliographes fondent une culture idéale et unifiée : ils réunissent en un seul corps, capable de tenir tête aux modèles allemands, traditions et identités. Nous voici donc dans les communautés imaginaires étudiées et théorisées par Benedict Anderson : en dépit des affirmations répétées de modestie et de transparence, en dépit des dénégations de statut textuel, les bibliographies pourraient bien être des discours, voire des récits fondateurs...

Or la visée fondatrice des bibliographies semble être constitutive du genre, bien au-delà d'un accident nationaliste et pré-romantique : il semble au contraire que l'efficacité de ce discours identitaire tienne à l'imprécision du genre. On relève ainsi une corrélation entre production bibliographique et silence « méta-bibliographique », qui autorise la fiction générique d'une production s'effaçant derrière l'objet qu'elle met en avant : la production littéraire. Et l'adjectif « français », présent dès 1584-1585 dans les titres des *Bibliothèques Françaises* de Lacroix du Maine ou de du Verdier, désigne alors tant les limites linguistiques du corpus que les frontières culturelles et mentales d'une conscience nationale en formation. La bibliographie française est une performance, au sens propre, de ses objets, qu'elle constitue en objets scientifiques par son propre effacement.

En effet, quand les *Bibliothèques Françaises* sont rééditées et considérablement augmentées, en 1772-1773, quand l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert présente de manière universelle et raisonnée les arts et les sciences (1751-1772), quand les Académiciens se disputent la gloire d'une correction d'attribution sur les pages de titre — de plus en plus longues —, des rééditions bibliographiques, quand ces mêmes Immortels sont occupés à constituer le canon des bons auteurs cités dans leurs exemples, quand les répertoires nationaux sont lancés comme autant de « grands projets » pour la reconstruction d'une France divisée par les guerres civiles et étrangères après Waterloo, la bibliographie demeure, malgré son omniprésence, une zone aveugle : comme si la garantie de l'érudition passait par sa transparence, par son absolue transitivité vers l'objet décrit, par son acceptation comme telle.

À preuve l'absence, pour ainsi dire, d'article « Bibliographie » dans *l'Encyclopédie*, alors même que les articles « Bibliothèque » ou « Livres » sont fort développés : une liste, non exhaustive, de noms d'érudits, une brève (et incomplète) définition comme « archiviste-paléographe » des textes manuscrits suffisent au court paragraphe consacré au sujet.

BIBLIOGRAPHE, s. m. Ce mot vient du Grec, & signifie une personne versée dans la connoissance & le déchiffrement des anciens manuscrits sur l'écorce des arbres, sur le papier, & sur le parchemin. Scaliger, Saumaise, Casaubon, Sirmond, Petau, & Mabillon, étoient habiles dans cette sorte de science, à laquelle on donne le nom de *bibliographie*.

Telle définition ne rend pas compte de la production bibliographique imprimée alors, tandis que l'expression « sorte de science » se signale tant par son imprécision que par sa connotation péjorative. À preuve de ce silence méthodologique, également, les dictionnaires successifs de l'Académie française, tout comme ceux de Trévoux, de Richelet ou de Furetière, tous curieusement rapides et se copiant les uns les autres pour ne pas définir le terme. La définition la plus étendue de « bibliographie » se trouve en effet dans la sixième édition (1832-5) du *Dictionnaire de l'Académie française* et, même en ce cas, elle s'apparente à une dérobade : l'adjectif démonstratif « cette » définit le bibliographe par sa matière en référant à l'article « Bibliographie » tandis que ce dernier article renvoie au premier... Un « etc. » coupe court à la liste extensive.

BIBLIOGRAPHE. s. m. Celui qui est versé dans la connaissance des livres, des éditions, etc., et plus particulièrement Celui qui écrit sur cette matière. *Un savant bibliographe*.

BIBLIOGRAPHIE. s. f. Science du bibliographe.

Le long éloge de la bibliographie, qui forme le Discours Préliminaire de *La France littéraire, ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIII^e et XIX^e siècles* par J.-M. Quérard (Quérard, 1827, p. VII-XXII) paraît de fait bien plus précis, quand bien même la définition de la bibliographie est un refus de définition générique. Entamant son recueil par le terme même de « bibliographie », Quérard lui confère un statut universel, certes, mais sans qualités précises :

La Bibliographie forme une science qui est, à l'égard de toutes, ce que les nomenclatures spéciales sont à chacune en particulier. Elle est le fil destiné à nous guider à travers le labyrinthe des innombrables productions de l'intelligence humaine, dont l'immensité s'accroît chaque jour, depuis qu'elle a rencontré dans la presse, un instrument d'une activité égale à celle de la pensée (Quérard, 1827, p. VII).

À ce « Discours Préliminaire » succède une « Liste des Principaux Ouvrages dans lesquels nous avons puisé nos matériaux », qui en reprend les quinze dernières pages, occupées par un hommage et une nomenclature (justement !) des premiers bibliographes. Ainsi, Quérard se situe dans une lignée ouverte en 1584 et 1585 et fournit, avant même la liste qui constituera la bibliographie de sa propre bibliographie, une série d'hommages ambigus, de reconnaissances de dettes combinées à des corrections critiques, à ceux qu'il reconnaît comme ses prédécesseurs :

Il y aurait de l'ingratitude à ne pas citer d'abord *Duverdier* et *Lacroix du Maine*, qui ont ouvert chez nous la carrière bibliographique. Il faut avouer cependant que leurs Bibliothèques, qui forment 6 vol. in-4° et qui s'arrêtent vers 1580, sont plus curieuses qu'utiles, et qu'elles nous justifient

parfaitement de n'avoir pas admis indistinctement dans notre recueil tous les anciens auteurs (Quérard, 1827, p. XIII).

Le répertoire suffit ainsi à définir discipline, genre et corpus, en évitant les questions de méthodologie, d'explicitation et de genre littéraire.

Quant à l'histoire de la discipline, elle paraît prendre appui sur la coïncidence chronologique autant que sur son objet : le livre imprimé. La corrélation entre bibliographie et impression du livre est vite devenue un lieu commun de bibliographes. Ainsi, Adrien Baillet avait ajouté dès 1685 des *Jugemens sur les imprimeurs* à ses *Jugemens des Savans sur les principaux ouvrages des auteurs* et Johannes Albertus Fabricius adjoignait ses *Notitia Celebrium Typographorum ex Cl. Almelveenio de Stephanorum vitis et Baillei Libro* qui inscribitur : *Jugemens des principaux Imprimeurs, collecta Alphabeticoque ordine digesta* à sa propre *Bibliotheca Latina sive notitia autorum veterum Latinorum, quorumcunque scripta ad nos pervenerunt* (Hambourg, 1697 et Londres, 1703, entre autres éditions). Quérard reprend ainsi une tradition établie tant par la concomitance des temps que par le *topos* générique et fait naître ensemble bibliographie et imprimerie : il les accorde toutes deux sous l'appellation, pour le moins vague, de « pensée ».

De fait, tout comme l'autre grand absent du discours sur le texte qu'est l'éditeur, le bibliographe semble perdre son statut d'écrivain du fait de sa fonction de passeur : paradoxalement muet derrière, ou devant, le document qu'il « met en lumière », « restitue », « fait paraître », « répand », « offre au lecteur », il se réduirait à un rôle, sans que voix lui soit donnée. Tout comme l'éditeur, encore, le bibliographe se

place à la lisière : lisières paratextuelles du livre, qu'il introduit, annoté ou commenté sans en occuper ni signer le corps textuel, mais également lisières de la réception et de la transmission. Premier lecteur des titres et noms qu'il compile, il en est aussi le témoin et la tradition sous ses diverses et multiples modalités (mention, connaissance, localisation, attestation, jugement, censure ou légitimation) prend lieu entre ses mains. Le silence quant à cette passation s'inscrit, alors, dans une représentation idéale (et rêvée) de ce que serait une tradition : un passage sans acteurs et, par là-même, sans déformation. C'est ce que marquent les termes de l'édition scientifique, qui rétablit, restitue, restaure... Et c'est ce que marque la modestie érudite, impossible effacement du passeur qui garantirait l'intégrité du relais.

Passations : continuité et continuation

Une telle représentation du savant comme passeur mutique guide l'écriture des « Anciens » dans l'élaboration des outils de référence bibliographiques du XVII^e siècle, mais également celle de leurs successeurs. Les jugements de Baillet, publiés sous le titre *Jugemens des Savans sur les principaux ouvrages des auteurs*, reprennent sans changement ce titre original lors de la réédition et du profond remaniement du matériau bibliographique par La Monnoye en 1725 :

Jugemens des savans sur les principaux ouvrages des auteurs. Revus, corrigés et augmentés par [Bernard] de la Monnoye. Nouvelle édition augmentée de l'Anti-Baillet de Ménage, Amsterdam, 1725.

La reprise du titre bibliographique original alors même que l'édition nouvelle fait œuvre et en transforme le contenu

s'inscrit de fait dans le genre. Au point que les pages de titre des rééditions revues et augmentées deviennent, aux XVIII^e et XIX^e siècles, de véritables frontispices textuels, construisant des chaînes de noms et de générations.

Ainsi, le titre complet de notre édition la plus communément accessible des *Bibliothèques Françaises* de Lacroix du Maine et Du Verdier est un monument de la transmission des textes premiers jusqu'au dernier éditeur :

Les bibliothèques françoises de La Croix du Maine et de Du Verdier, sieur de Vauprivis : nouvelle édition dédiée au roi, Revue corrigée et augmentée d'un Discours sur le Progrès des Lettres en France, et des Remarques Historiques, Critiques et Littéraires de M. de la Monnoye et de M. le Président Bouhier, de l'Académie Française; de M. Falconet, de l'Académie des Belles-Lettres.

Par M. Rigoley de Juvigny, Conseiller Honoraire au Parlement de Metz.

Saillant et Nyon, Michel Lambert,

Paris,

1772.

Très vite, il n'y a plus de place, sauf en première édition d'un ouvrage novateur, pour les marques d'imprimeur, armoiries, allégories ou ornements typographiques. Ce qui est mis au centre de la page, en revanche, c'est la permanence du titre originel et l'accumulation d'additions, corrections, voire contradictions au cours des générations.

Dernier exemple, et non des moindres, les *Supercherries Littéraires Dévoilées* : ainsi sont-elles présentées à Paris, chez Paul Daffis, en 1869-1870 (3 vol.)

*Les
Supercherries littéraires
dévoilées*

*Galerie des écrivains français de toute l'Europe qui se sont
déguisés sous des anagrammes, des astéronymes,
des cryptonymes, des initialismes, des noms littéraires, des
pseudonymes facétieux ou bizarres etc.*

par J.-M. Quérard

*Seconde édition, considérablement augmentée, publiée par
MM. Gustave BRUNET et Pierre JANNET
suivie*

*1 du dictionnaire des ouvrages anonymes par Ant.-Alex. Barbier
Troisième édition, revue et augmentée par M. Olivier Barbier
Conservateur sous-directeur adjoint à la Bibliothèque Impériale
2 D'une table générale des noms réels
des écrivains anonymes et pseudonymes cités dans les deux
ouvrages*

La fidélité au titre originel ainsi que sa « revue » font ici figure d'emblème du statut de la réédition bibliographique : il s'agit en effet de faire, dès l'abord de l'ouvrage, œuvre bibliographique en citant exactement et rigoureusement la source mais également d'affirmer la transformation du donné, reçu par le dernier venu dans la chronologie (et parfois premier dans le titre) de l'édification du savoir. De manière remarquable, en citant Barbier, édité par son fils, qui reprenait lui-même un ouvrage commencé par Baillet et continué par La Monnoye, Quérard restitue le nom d'auteur, ou plutôt les noms d'auteurs, en une chaîne dont il est le maillon contemporain. Ainsi, à l'image du propos des « supercheries », qui vise à rétablir le nom d'auteur et à compléter la référence de ses éléments manquants, la bibliographie restaure la chaîne des transmissions. Elle se double, dans tous les cas, d'une reprise scrupuleuse non seulement du titre mais aussi des pièces liminaires originales, souvent accumulées au fil des rééditions successives et elle se répète, dans la préface, en un long exposé des sources utilisées et conseils reçus.

Or, continuité de la transmission et continuation du matériau ne se distinguent guère en pays de bibliographie : les strates de notes, remarques, compléments, additions, corrections se superposent les unes aux autres selon le principe que rien ne se perdra mais que le dernier résultat sera le meilleur. Et nous voilà chez les Modernes, et en plein Progrès.

L'effet de feuilleté des *Bibliothèques Françaises* ou des *Jugemens des Savans* est parlant à cet égard : la dernière édition est la plus longue, la plus sûre, la plus recherchée. C'est celle qui est retenue pour les réimpressions en fac-simile, tout comme les lecteurs de Budé préféraient la dernière édition du *De Asse* ou ceux d'Érasme, la dernière édition en date des *Adages*.

Au cœur de la bibliographie elle-même, la transmission de la référence fournit ainsi un modèle poétique pour le genre bibliographique : tout comme la *Bibliothèque française* transmet un monument de tous les auteurs et titres connus en français vers 1580, les rééditions « du » La Croix du Maine transmettent le « monument » qu'est devenu la *Bibliothèque française* du seul fait de sa réception, une génération plus tard.

Passations et passages

Inscrite dans le propos même de la bibliographie, la passation de la référence est une thématique récurrente et, paradoxalement, supra-historique du discours bibliographique.

En présentant son livre au « Roy de France », puis en une épître à Henri III, une préface « à ceux qui liront cette Bibliothèque Française », dans les « Dessesins ou projects du Sieur de la Croix-du-Maine », en une seconde épître au Roy, avec un « Advertissement touchant les desseins présentés au

Roy en 1583 », un Discours et une Table Raisonnée des ouvrages imprimés ou manuscrits, François Grudé, dit de la Croix du Maine, définit à multiples reprises son projet bibliographique comme « l'inventaire des auteurs françois », qui dressera la Librairie, ou la Bibliothèque d'une nation. Il répète, dans l'article Marguerite de France, les mêmes arguments qui font de la Bibliothèque à la fois une fondation et une perpétuation de la grandeur française et justifient l'appel au Roi (ou à la reine) pour sa publication. Comparant le livre à une bibliothèque que tous les lecteurs peuvent visiter « sans grand voyage » (Discours), il la constitue en monument, qui préserve de la perte et de l'oubli. Surtout, il propose au sein de sa bibliothèque ce qui forme le projet général de publication : le passage à la postérité du livre imprimé d'un trésor manuscrit.

En insistant sur les années consacrées à l'élaboration du répertoire et au recueillement de la « bibliothèque », La Croix du Maine ne justifie pas seulement l'exactitude scientifique de l'ouvrage, il évoque la transformation, par le livre, d'un manuscrit en œuvre pérenne. Il mentionne, dès lors, l'alchimie de la tradition qui fait passer un pré-texte, privé, éphémère, au statut de texte plein, assuré de lecteurs et de permanence. Or, pareille métamorphose des textes fait l'objet de maints développements au sein même de la *Bibliothèque*. La formule « Elle n'est point encore imprimée. » revient sans arrêt, dans l'inquiétude, pour qualifier une œuvre en passe de disparition. « Encore », ici, s'entend alors comme « au moment où j'écris » et sonne souvent comme un appel à publication pour l'auteur littéraire, résonant en un appel à réédition pour le futur bibliographe. En premier lieu, le bibliographe se donne pour mission de témoigner de l'existence de ces œuvres et de leur donner un titre, une référence qui assure leur tradition. Ainsi, il

cite souvent les projets, les œuvres en cours, les œuvres perdues et donne volontiers son autopsie comme gage de véracité.

C'est ainsi que nous utilisons la bibliographie comme répertoire éventuel des œuvres perdues : parlant de Nicole Estienne (aussi appelée Liébault), dont ne nous sont parvenues que deux œuvres poétiques (la « Complainte de la Femme Mariée » et les « Stances du mariage »), La Croix du Maine évoque « une Apologie ou Défense pour les Femmes, contre ceux qui les méprisent. Ce livre est écrit en prose, et n'est point encore imprimé. » (La Croix du Maine et Du Verdier, 1969, vol. 2, p. 188) Précieux ajout pour les spécialistes de Nicole Estienne !

L'article Louis Servin fournit un exemple générique du rôle que se donne le bibliographe dans sa bibliographie : il y décline l'identité de l'auteur littéraire, ses titres, ses fonctions. Il cite comme garantie de la véracité de son discours les « garants » sociaux de son personnage : le rang, les études, le nom du précepteur, la « renommée », l'identité de ses parents, les talents de ses parents. Enfin, le manuscrit des épitaphes est en la possession du bibliographe : « Je les ai écrits à la main ». Maître du manuscrit, l'auteur second le fait passer à la postérité de l'imprimé, tel un double de l'éditeur : sans mettre le texte sous presse, il en cite le titre dans son propre ouvrage imprimé. Inclusion dans le registre des auteurs, reconnaissance sociale du talent, preuve par le texte et par l'autopsie du bibliographe, tous les éléments figurent à l'article pour faire d'un personnage, un auteur : une entrée bibliographique. Le pivot de cette métamorphose est entre les mains du bibliographe. La pénultième phrase de l'article reste vague car, pour les

« Mémoires », l'auteur n'en a « pas connoissance ». Ainsi l'auteur, qui se met en scène comme lecteur et collectionneur, se met en scène pour donner vie à « ses » auteurs.

Louis Servin, Gentilhomme Parisien, Sieur de Pinoches, Avocat en Parlement, jeune homme fort docte en Grec et en Latin, autrefois disciple de François Balduin, tant renommé pour la Jurisprudence et l'Histoire, et encore pour la Théologie, et fils de M. le Contrôleur Servin et de Madame Madelene Deschamps, femme très-docte, de laquelle nous ferons mention ci-après. Il a écrit quelques vers français à la louange dudit Sieur Balduin, son Précepteur, et encore plusieurs Epitaphes sur sa mort, lesquels ne sont imprimés, je les ai écrits à la main avec ceux de Madame sa mère. Il a pu composer beaucoup d'autres choses et dresser plusieurs Mémoires en notre langue, mais je n'en ai pas connoissance. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de 28 ans environ (La Croix du Maine et Du Verdier, 1969, vol. 1, p. 63-64).

Témoin qui atteste de l'existence de l'œuvre et du statut de l'auteur, La Croix du Maine accumule les scènes où il se représente comme lecteur et garant d'une œuvre inaccessible à son propre lecteur : passeur, au sens propre.

Bonnadventure Brochard [...] a écrit le Voyage de Jerusalem [...]. Je ne sais s'il est imprimé, je l'ai vu écrit à la main (La Croix du Maine et Du Verdier, 1969, vol. 1, p. 88).

Autopsie de l'homme de science, qui « a vu », et preuve par l'original, qu'est le manuscrit autographe, la scène bibliographique représente une double passation : de la sphère privée (des manuscrits) à la sphère publique (de l'imprimé), mais également de la sphère de l'individu (le nom propre) à celle de la société (les multiples parents, précepteurs, amis qui composent le cercle de l'auteur). Dans les deux cas, c'est l'inscription dans l'inventaire de La Croix du Maine, dans sa bibliothèque, qui permet le passage.

Gaspard, ou Gazal du Tronchay, natif de la Ville de Mayenne la Juhel, au Comté du Maine, Docteur en Médecine, homme très-docte en Grec, Latin et François, grand Philosophe et Médecin, etc. frère de Baptiste du Tronchay, duquel nous ferons mention ci-après, etc. Il a écrit en vers François un Livre de la Santé, autrement intitulé l'Allégresse, contenant douze cens huit vers, de seize syllabes, non imprimé; la Grammaire Française, avec une Orthographe nouvelle, inventée par ledit du Tronchay; Traité en vers de même sorte que les susdits, intitulé le Jour, lequel il a dédié au Seigneur Jean-Antoine de Bayf, son intime ami; Complainte à Dieu, lorsqu'il étoit malade de la fièvre, contenant deux cens soixante-deux vers, dédiée à M. Pena, Docteur en Médecine. Il a écrit plusieurs autres Livres desquels je n'ai pas connoissance : les susdits ne sont pas encore imprimés (La Croix du Maine et Du Verdier, 1969, vol. 1, p. 259).

« Connaissance », Paraître, Mettre en Lumière reviennent alors tout au fil de la Bibliothèque comme les termes polysémiques du témoignage par la lecture ou par la rencontre. Certains auteurs, ainsi, ne lui sont connus « que par leurs Livres » et deviennent « connus » au Lecteur. Pareillement, ils paraissent au monde comme leurs livres paraissent, etc. Le bibliographe est au centre de ces emplois polysémiques, parfait témoin qui prend et donne connaissance, qui rassemble ce qui paraît et le fait paraître. À la fois, il assiste au spectacle littéraire et il en donne la représentation. Du coup, malgré ses déclarations de discrétion, il se fait acteur, tout comme l'éditeur, n'hésitant pas à copier les manuscrits pour en imprimer des extraits, et, tout comme la publication des références les tire de la menace d'oubli pour les mettre en lumière et leur assurer la pérennité de la connaissance, l'acte éditorial du bibliographe les fait naître comme textes.

Ainsi, le bibliographe se met souvent en scène non seulement lors de lectures qui témoignent de l'existence

manuscrite des œuvres, mais également lors de copies, dont il livre des extraits dans le livre :

Jean de Meun

Mais voici comme il y en a celui que j'ai par devers moi, écrits à la main de lettre antique :

Puis vendra Johans Clopinel,

Au cuer joli, au cors inel,

Qui naistra sur Leire à Meun

Qui est la plus vraie et plus sure lecture, encore que M. le Président Fauchet m'en aie montré chez lui trois exemplaires divers tous écrits à la main, lesquels contiennent les mêmes vers que nous avons allégué pour les seconds [...] (La Croix du Maine et Du Verdier, 1969, vol. 1, p. 259)

Surtout, le bibliographe en appelle aux éditeurs, ses collaborateurs dans l'œuvre de perpétuation littéraire. Voire, il invite ses lecteurs à se reconnaître... éditeurs ! Voici donc l'ultime scène de passation, celle où le bibliographe, en possession du « brouillard » (brouillon) ou de la « minute » d'un texte, le transmet à un public d'imprimeurs.

Madelon Jary, Sieur de Wrigny au Maine, Gentilhomme fort docte, grand Poète Latin et François, Historien et Orateur. Il a écrit et composé l'Histoire de France, ou de l'origine des François, laquelle il a intitulée, *Des Faicts des François*. Elle n'est encore imprimée. Je desirerois que ceux (entre les mains desquels elle sera parvenue) la feissent imprimer: car je crois qu'elle sera pleine de belles et doctes recherches; (comme je peux juger par quelque fragment d'icelle, lequel j'ai écrit de sa main, contenant deux ou trois feuilles de minute;) mais ce que j'en ai, n'est que le brouillard de sa copie; il a davantage écrit en Poésie Latine et depuis traduit en vers François, plusieurs Cantiques ou Noël's, Sonnets, Epitaphes, Epigrammes et autres semblables choses, lesquelles ne sont en lumière. Il mourut en sa Terre de Wrigny, près la ville de Sablé au Maine, l'an 1573, âgé d'un quarante ans (La Croix du Maine et Du Verdier, 1969, vol. 1, p. 73).

Le Livre des Morts

De fait, c'est en légataire que se place le bibliographe. La transmission des titres et extraits se constituant sur le modèle d'un héritage, tant culturel (le passage du manuscrit à l'imprimé) que personnel (la lecture et le don de textes). En ce sens, le monument érigé à la gloire du génie français que représente la bibliothèque est bel et bien un monument funéraire, qui, marquant le passage, scelle le passage des générations. C'est en ce sens que le bibliographe Baillet, en 1685, traitant en ses *Jugemens des Savants* d'« Auteurs Vivants », exhorte son lecteur, sous forme de brillant paradoxe, à tuer les Écrivains, car pour connaître la postérité, il faut être devenu une stèle :

je prie ceux qui ne veulent pas entendre parler des Vivans, de les considerer déjà comme des Morts (Baillet, 1722, t. 6, p. 172).

Car le personnage d'auteur n'est plus une personne. Il n'existe que sous forme discontinue, dans le titre, le fragment manuscrit, l'évocation d'un article. La poétique du dictionnaire, ou du catalogue, sert alors parfaitement l'alchimie auctoriale de la bibliographie et l'auteur-bibliographe, auteur de textes tronqués, marginaux, élusifs, prend place au nombre des stèles que lui-même érige. La discontinuité poétique du répertoire sert en effet une poétique seconde, celle de la continuation. Ainsi, exemplairement, La Croix du Maine devient lui-même auteur, sauvé par le relais qu'il a lui-même transmis. La longue préface de Rigoley de Juvigny, en tête de la réédition de 1771, le place à l'origine d'une lignée de sectateurs, commentateurs, annotateurs..., bref, de fils en bibliographie : Rigoley de Juvigny, lui-même, se présente sous les traits d'un nouveau La Croix du

Maine, occupé à recueillir, témoigner et faire passer. Récipiendaire de précieux manuscrits, légataire choisi des Académiciens et « Gens de Lettres », le dernier en date (et, donc, l'auteur de la bibliographie) ne fait autre chose que ce qui fut initié par l'auteur éponyme... Du coup, la bibliographie fait le bibliographe et la liste des sources se confond avec celle des remerciements. Voire, l'histoire du texte devient une succession de passations : le manuscrit voyage de mains en mains, de génération en génération, chaque fois enrichi de corrections et d'annotations.

La première cause de la publication est ainsi la transmission d'un texte devenu rare à un public qui le demande. Dans le même temps, une première annotation savante assure la rigueur toute moderne du texte ancien recouvré.

Nous croyons rendre service aux Gens de Lettres, en donnant cette nouvelle édition des *Bibliothèques Françaises de La Croix du Maine, et de Du Verdier, Sieur de Vauprivas*. Ces deux monumens glorieux de notre ancienne Littérature, étoient devenus rares dès l'année 1724. Leur rareté avoit inspiré à Bernard de La Monnoye, de l'Académie Française, le dessein de les faire revivre, mais accompagnés des corrections nécessaires, et des remarques critiques qu'il avoit faites, soit sur les Auteurs, soit sur les Ouvrages, cités dans ces Bibliothèques. (La Croix du Maine 1772, vol. 1, p. 7).

La valeur du texte et de son édition une fois établie, il s'agit en une seconde exposition d'établir la filiation entre l'annotation originale de La Monnoye et cette nouvelle édition. En faisant passer le texte de La Monnoye du cercle des savants au large public des lecteurs, Rigoley de Juvisy s'est fait lui-même bibliographe...

Nous n'avons pas besoin de relever le mérite de cet excellent Littérateur : il est assez connu. Nous dirons seulement que son

grand âge, car il avoit alors quatre-vingt-quatre ans, l'empêcha d'exécuter son projet. Son Manuscrit, entièrement de sa main, fut vendu à sa mort, et s'est trouvé, long-temps après, entre les mains d'un Libraire de Hollande, duquel M. Pâris de Meyziu, bon juge de la valeur de ce Manuscrit, l'acheta. Ce sage Citoyen qui, fuyant le vain éclat de la Renommée, honore en paix les Lettres, et les cultive pour sa propre satisfaction, se déssait en notre faveur de ce précieux Ouvrage, à la prière de M. de Foncemagne, de l'Académie Française. (La Croix du Maine 1772, vol. 1, p. 7-8)

Ami des lettres, le jeune bibliographe est ami des « littérateurs » également : il hérite du manuscrit de la Monnoye par l'entremise d'un Académicien. Or à cet instant, il devient simultanément le légataire des annotations savantes des lecteurs de la Monnoye, et en particulier de celles de Falconet. Les noms se succèdent alors à une cadence rapide et, par une seconde série d'entremises et relations, Rigoley de Juvigny entre en possession des annotations de Bouhier. Que de monde !

D'heureuses circonstances nous avoient fait recouvrer le Manuscrit de M. de la Monnoye; [...] {il profite des] secours de Messieurs de *Foncemagne, de la Curne de Saine-Palaye et de Bréquigny*. [qui] nous confièrent toutes les remarques que feu M. Falconet avoit faites sur différens sujets, afin d'y choisir tout ce qui pourroit convenir à notre Ouvrage, et de joindre ces remarques à celles de M. de la Monnoye.

Nous savions d'ailleurs que M. le Président de Bourbonne, petit-fils de l'illustre Président Bouhier, possédoit un Exemplaire de chacune de ces Bibliothèques, enrichies de notes marginales, de la main de ce savant Magistrat, l'admirateur et l'ami de M. de la Monnoye. Dès que M. le Président de Bourbonne fut instruit de notre dessein, il nous communiqua le plus obligeamment du monde ces deux Bibliothèques, et nous laissa la liberté d'en faire usage (La Croix du Maine, 1772, vol. 1, p. 9).

Enfin, dernier dans la lignée des passations et des annotations, le bibliographe se met en scène comme tel : il naît comme annotateur en se joignant à ses auteurs.

Nous étions sans doute assez riches, en rassemblant les différentes remarques de ces excellents Littérateurs; nous avons osé cependant y joindre aussi les nôtres (La Croix du Maine, 1772, vol. 1, p. 10).

Héritages et partages

Doublet littéraire de la liste bibliographique adjointe à l'ouvrage bibliographique, la liste des sources et remerciements n'est pas seulement la garantie de documentation qui authentifie, par un passage d'autorité, la nouvelle compilation. Elle répète un phénomène interne au système des références bibliographiques : la parentèle. Tout comme la bibliothèque ne saurait se composer d'un seul livre, ni le répertoire d'un seul titre, le projet bibliographique ne saurait en effet se concevoir dans l'isolement scientifique. L'aventure érudite est peuplée de noms et de liens.

Ces réseaux sont, bien sûr et en premier lieu, l'expression bibliographique de l'utilisation des sources et mentionnent les outils constituant les références. Mais, au sein de l'œuvre elle-même, ils interviennent sur une tout autre tonalité, poétique cette fois. En effet, comme le raconte la préface de Rigoley de Juvigny, la dette bibliographique est l'occasion d'un récit des passations : on suit ainsi le manuscrit de La Monnoye, qui passe de main en main jusqu'à celle de Rigoley de Juvigny. Voire, la cérémonie du relais scientifique ici évoquée reflète l'acte

fondateur de La Croix du Maine : la publication imprimée du manuscrit.

Le procédé, de fait, rejoint une pratique bibliographique de partage, et non plus seulement de passation, exemplairement illustrée avec la « première » bibliographie française, celle de La Croix du Maine. Horizontalement cette fois, et non plus dans la verticalité d'une chronologie des générations ou du passage du manuscrit à l'imprimé. Le bibliographe réfère ses entrées à un réseau à la fois érudit et amical, qui constitue à proprement parler une République des Lettres. Recevant manuscrits, titres et corrections des « plus grands et doctes personnages », le bibliographe rend la pareille dans une idéale réciprocité de bons procédés. Ainsi, après avoir reçu un manuscrit de Jean de Meun des mains de Claude Fauchet, le voici qui propose à un Auteur « qu'il ne connoît que par ses écrits » de consulter ses propres exemplaires. Affirmation du Moi, création de la *persona* du bibliographe, revendication de la « possession » et de la « puissance » de l'auteur, l'offre de prêt du bibliographe s'inscrit dans le cercle d'une sociabilité entre gens de Lettres et se continue au siècle suivant par le « trésor » d'érudition que les Académiciens mettent au service de leurs amis. Ainsi la notice sur un auteur se lit-elle comme une forme d'accointance : le bibliographe le connaît par ses textes et c'est « un bien » s'il le connaît, de plus, personnellement. De plus, le bibliographe se fait lui-même connaître, sur un mode amical, par son œuvre : devenu l'ami de ses lecteurs, il leur fait la « faveur » de sa bibliographie et met à leur disposition les textes rares, non pas seulement par leur référence bibliographique mais également, concrètement, par une invitation dans sa bibliothèque. Dans l'article consacré à

Martin Fumée, le bibliographe offre ainsi à la consultation son exemplaire des *Navigations* de Cortez :

Martin Fumée, Gentilhomme Parisien, sieur de Marly-le-Chastel, fils de M. des Roches Fumé, qui est une très-noble et très-ancienne famille en Touraine, de laquelle étoit Messire Adam Fumée [...]. Ce Seigneur de Marly-le-Chastel, a recueilli de plusieurs Auteurs Latins et François, l'Histoire des Indes, laquelle il a fait imprimer à Paris l'an 1577. Je n'ai pas vu ses autres écrits. Il florissoit audit an 1577, et ne sçai s'il est encore vivant, car je n'ai pas eu ce bien que de le voir encore ou connoître, que par ses doctes écrits. Au demeurant je dirai en passant, qu'ayant lu sa préface sur son Histoire des Indes, il confesse n'avoir pu recouvrer les Navigations de Fernand ou Ferdinand Cortez Espagnol, etc. pour employer en l'Histoire susdite. Mais je veux bien l'avertir, et ceux qui auroient envie de voir cette Histoire dudit Cortez, que je l'ai par devers moi : et leur en ferai aussitôt part, comme j'ai fait par le passé, et fais encore tous les jours des Livres rares qui sont en ma possession, tant je suis desirieux de profiter au public, par tous honnêtes moyens. Aussi que plusieurs des plus grands et doctes personnages de notre temps n'en sont demeurés ingrats, car ils ont confessé en leurs Œuvres, avoir reçu cette faveur de moi, que de les avoir secourus de mes exemplaires et Livres écrits à la main. Ce que je ne répète pour la gloire qu'ils m'en ont donnée en leurs écrits, mais pour faire déclaration du désir que j'ai de faire le semblable à tous autres qui auront recours à moi, en toutes sortes de choses qui seront en ma puissance. (La Croix du Maine, 1969, vol. 1, p. 101-102)

Voire. Les renvois internes, multiples dans la *Bibliothèque Française*, insistent presque uniment sur les liaisons entre auteurs, fils, cousins, neveux ou amis les uns des autres, sans cesse rattachés à une large parentèle. Le système se retrouve, stylistiquement, dans la déclinaison des titres nobiliaires et liens de parenté qui ouvrent chaque entrée. Et il se fait propos central dans les *Jugements des savans*, compilation des « conversations entre auteurs » s'il en est, elle-même continuée

par les notes de Ménage et de La Monnoye. Tous se connaissent et tout se tient... Dès lors, aux côtés d'une légitimation verticale, par l'autorité et par la reconnaissance des sources, se met en place une légitimation par la communauté des savants et les bonnes manières de la société des gens de Lettres. Exemplairement, la préface de Rigoley de Juvigny ne manque de souligner la concomittance de la bibliographie et de la paix sociale, en son « Discours sur le Progrès des Lettres en France » qui ouvre la réédition de 1771 :

Aux troubles intestins de l'Etat, aux factions les plus puissantes et les plus dangereuses, à la commotion universelle de la chose publique, aux tentatives indiscretes et criminelles de l'indépendance, en un mot à la fermentation générale des esprits, succéda le calme le plus heureux. Le Monarque jeta des regards bienfaisants sur les Arts et sur les Sciences; et, comme ils devoient tous concourir à sa gloire, le génie commença d'abord par perfectionner la langue destinée à transmettre à la postérité les merveilles de son règne.

Des hommes que l'amour de la retraite avait réunis, cultivoient en paix les Lettres au sein de la solitude et de la piété. Ils formoient entre eux une société de Savans, où régnoit le goût de la bonne Littérature et de la saine Philosophie. Occupés également de l'étude des écrivains Sacrés et Profanes, ils édificioient à la fois le monde et l'éclairioient. (La Croix du Maine, 1772, vol. 1, p. 55)

Au-delà de l'éloge du monarque, est peint l'idéal tableau de la société des gens de Lettres, où vivent, dans la paix et la science, des savants assemblés en une paradoxale sorte de monastère séculier. Nouveaux pères du désert, les érudits forment une communauté, que le pouvoir temporel protège.

Connaissances et partage des connaissances sont les portes de ce cercle des bibliographes, et la participation des lecteurs à l'ouvrage, caractérisée à la fois par la continuité et la

continuation, revient comme un lieu commun générique à la fin des préfaces : Quérard, en 1827, termine ainsi par un appel à contribution aux accents humanistes. Il s'adresse aux « véritables amis des lettres » et en appelle à leur « bienveillance », tandis qu'il sollicite leurs corrections et additions :

Si, malgré tous nos soins et les secours de nos estimables collaborateurs, nous n'avons pu éviter quelques erreurs dans cette quantité presque innombrable de noms propres, de dates et de chiffres, les érudits qui en remarqueront le plus grand nombre, seront probablement les plus indulgents, parce qu'eux seuls peuvent apprécier notre travail. Nous le soumettons avec confiance à la censure de ces véritables amis des lettres ; nous osons même compter assez sur leur bienveillance, pour espérer qu'ils voudront bien nous signaler directement nos fautes : nous formerons de leurs observations que nous recevrons avec reconnaissance, ainsi que de nos renseignements tardifs, une section unique et distincte, à la fin du dernier volume du Dictionnaire, sous le titre d'*Additions et Corrections*. (Quérard, 1827, p. XXII)

Andrew Pettegree fait de même chez Brill en 2007, pour son répertoire des Livres Vernaculaires Français. La préface de ce catalogue dresse la longue liste des collaborateurs du chercheur ainsi que de ses éditeurs : commençant par sa famille (sa femme Jane et ses enfants Megan et Sophie), l'auteur les remercie individuellement de leur « kindness and professionalism » (gentillesse et sérieux), chaque fois les nommant et précisant leur rôle dans le projet (Pettegree, 2007, p. VII-IX). Nouvelle famille fondée sur le lien intellectuel, l'équipe bibliographique ouvre le discours, non pas comme une suite de remerciements de circonstance, mais comme la définition même de l'entreprise érudite.

Au cercle des savants qui se constitue grâce à l'écriture bibliographique et dans l'écriture de l'érudition, mais qui élabore également cette même œuvre, le lecteur est idéalement un auteur, le collaborateur un ami. Ainsi, *La Croix du Maine* consacre un article au correcteur de l'ouvrage :

Nicolas du Mont, natif de la Ville de Saumur en Anjou, Correcteur de Livres en l'Université de Paris, homme docte, et extrêmement laborieux. Cettui-ci encore qu'il n'eût rien mis par écrit, mérite pour la peine et diligence qu'il prend à l'impression de bons Livres, d'être mis de ce rang. Il a conduit et dressé la meilleure partie des copies et ouvrages, qui se sont imprimés en ladite ville de Paris, depuis douze ou quinze ans en ça, en toutes langues et professions, et encore y est aujourd'hui tellement occupé, que malaisément lui est-il loisible de respirer, comme sçavent tous ceux qui le connoissent. Il a toutefois écrit à heures dérobées les Traités qui s'ensuivent. [...] (*La Croix du Maine*, 1969, vol. 1, p. 169)

Il florit à Paris cette année 1584, et est celui qui a été le correcteur de l'impression de cette mienne Bibliothèque des Auteurs François, etc. (*La Croix du Maine*, 1969, vol. 1, p. 171)

En faisant entrer dans la bibliothèque un autre passeur, qui "n'a rien mis par écrit", le bibliographe donne alors voix à l'acteur en retrait : l'éditeur ou, ici, le correcteur. La qualité de « docte » dépasse ainsi celle d'écrivain. Elle ne suffit pas néanmoins pour l'entrée au cénacle : elle doit s'accompagner de la générosité et, plus précisément pour *La Croix du Maine*, de l'amitié, de cette générosité qui ouvre au lecteur, sur un mode personnel, l'accès à la bibliothèque.

Enfants, pères et livres

De fait, l'amitié et la passation bibliographique, telles que *La Croix du Maine* les mit exemplairement en récit et en scène,

demeurent au centre de l'entreprise érudite classique. Ainsi, Adrien Baillet, au sixième tome des *Jugemens des Savans*, inclut un curieux opuscule sur les enfants précoces, d'abord publié séparément et initialement destiné à former la préface du recueil bibliographique des *Auteurs déguisés sous des noms étrangers, empruntés, supposés, faits à plaisir, chiffrés, renversés, retournés ou changés d'une langue en une autre* (1690) ; ancêtre des Barbier (1882) et Quérard (1869), cet « appendice » fut abondamment augmenté et commenté par Ménage et par La Monnoye lors de multiples rééditions.

Au premier abord, le recueil de vies, le plus souvent brèves, d'enfants-prodiges consacrant leurs efforts à l'élaboration d'ouvrages savants et à l'apprentissage des langues mortes semble peu approprié à fournir une bonne préface à une bibliographie : pas de sources ni de remerciements, mais la difficile cause rhétorique de la précocité de Jérôme de Lamoignon, dont Baillet, Bibliothécaire de la librairie paternelle, est le précepteur. Éloge obligé du fils du protecteur ? Artifice rhétorique pour dresser le portrait du bon étudiant ? Le motif récurrent de l'enfant bibliographe dans le *Polyhistor* de Morhoff ou la *Bibliotheca eruditorum praecocium* de Klefeker (1717) interdit telle rapidité d'interprétation. Placé en amont du traité restituant le nom des auteurs et la propriété des textes, le recueil *Des Enfants rendus célèbres par leurs études* précède essentiellement et symboliquement la bibliothèque. Il peut en effet se lire non pas comme l'argumentaire d'un Ancien plaidant pour l'éducation classique, mais comme la répétition, litannique, de scènes de passation.

Sur le modèle de l'adoption intellectuelle ou sur celui de l'éducation paternelle, la collection adopte ainsi, comme

premier lieu des mini-bio-bibliographies qui vont suivre, la formation du prodige et sa reconnaissance. Jouant sur les mots « paraître », « connaître » et « mettre en lumière » — qui évoquent tout autant la publication que la rencontre en société —, tout comme l'avait fait La Croix du Maine, Baillet introduit ses petits érudits par leurs livres. Or, c'étaient justement leurs publications précoces qui les avaient en premier lieu introduits auprès du cercle des lettrés. L'écriture bibliographique reproduit donc, dans le théâtre du livre, la scène première d'entrée en littérature : elle présente ses auteurs comme eux-mêmes furent présentés au monde des lettres. Ainsi, de manière remarquable, le jeune Jérôme Bignon, « adopté » par l'aïeul du dédicataire du traité, Jérôme Bignon, est adopté auprès de la société des lettres et il gagne l'amitié des savants en une scène dont le modèle pourrait être celui d'une réception à la Cour :

C'est ce Grand homme, Monsieur, que vous pouvez compter aujourd'hui parmi vos illustres Ancêtres, par une espèce d'adoption, qui l'a porté à considérer la famille de feu Monsieur le Premier Président votre Aïeul comme la sienne propre, et qui a obligé Monsieur le Premier Président de le proposer à Monsieur l'Avocat Général votre Pere comme l'objet perpétuel de sa vénération et de ses études, et comme l'unique Modèle qu'il devoit suivre dans l'administration d'une Charge qu'il avoit si dignement exercée.

Vous avés souvent oui dire à Monsieur votre Pere que Monsieur le Premier Président ne croyoit pas pouvoir rendre un meilleur service à sa Postérité qu'en tâchant de perpétuer dans sa famille de meubles qu'il estimoit les plus précieux de sa maison, savoir sa Bibliothèque et le Tableau de Monsieur Bignon, afin que la vûe du Tableau fût un aiguillon perpétuel pour y faire cultiver la vertu et la science, et que l'usage de la Bibliothèque en fournît les moyens. [...] (Baillet, 1688, p. 142)

La fidélité familiale à la mémoire de Bignon fait filiation, à travers un portrait qui atteste de la présence du souvenir, et à travers la bibliothèque, objet transmis tant comme « meuble » que comme savoir. Cette mise en dynastie se poursuit par les enseignements du père du dédicataire, que le jeune garçon « a souvent ouï dire » que son premier devoir était la « perpétuation » de la mémoire savante. Continuons : c'est à la « Postérité », dans les deux sens du terme — son fils mais également les futurs savants —, que s'adresse Monsieur de Lamoignon en son exhortation au service de la mémoire. Le legs de la bibliothèque a fondé une famille, non pas sur le lien du sang mais sur celui de l'étude. Confiant au lecteur le catalogue commenté des œuvres de cette bibliothèque, par la médiation du dédicataire, Adrien Baillet définit son public comme la postérité de Lamoignon et l'inclut dans cette filiation symbolique. En effet, le dédicataire est le premier lecteur d'une série orientée vers l'avenir et vers la répétition, ou selon le mot de Baillet la « perpétuation » de cette légation. En publiant l'ouvrage, le bibliographe élargit à tout savant la destination du don premier de Bignon. L'amitié est alors devenue une famille, tout comme Bignon avait « adopté » Lamoignon, se faisant « l'ancêtre » d'une lignée de lecteurs.

Or, l'éloge du jeune Lamoignon, prodige d'érudition, entre en résonance avec cette série de passations que symbolisent la bibliothèque puis la bibliographie. Immédiatement après l'ouverture dédicatoire qui constitue la lignée des lecteurs, Baillet cite les premières publications érudites du légateur, le Président Bignon, lui-même enfant prodige en son jeune âge. Ouvrages de compilation savante portant sur les sciences ecclésiastiques du commentaire, du droit de l'Église et sur les antiquités classiques, les titres font de l'enfant-ancêtre un

« antiquaire » qui s'occupa, depuis sa bibliothèque, de transmettre le patrimoine savant qui lui était parvenu. La mise sous presse et la circulation de ses traités inaugurent la scène préfatiale de passation : la publication crée le public et, par là, la reconnaissance tout comme la filiation. L'enfant est publiquement reconnu par l'assemblée des savants, dont les noms sont autant d'entrées dans le traité bibliographique qui suit : l'hommage que rendent au jeune érudit ses aînés, eux-mêmes reconnus par le cercle des gens de Lettres, lui confère légitimité scientifique et... statut d'ancêtre.

Dès l'âge de dix ans il donna au Public des essais de son érudition qui lui firent mériter dès lors la qualité d'Auteur. C'est une *Chorographie, ou Description de la Terre-Sainte*, qui fut une bonne preuve de la connoissance qu'il avoit déjà de l'Histoire, de la Géographie, et de l'écriture Sainte. Il n'en demeura point là, et l'on fut surpris de voir trois ans après paroître deux autres Ouvrages de sa composition, dont l'un étoit un *Traité des Antiquités Romaines*, et l'autre un *Traité Du Droit et de la manière d'élire les Papes*. ces Ouvrage achevèrent de le faire connoître à tout ce qu'il y avoit de Personnes habiles et considérables dans la France. Chacun s'avança et se pressa pour avoir réciproquement l'honneur d'en être connu, et sur tout les Savans âgés, qui croyoient n'avoir plus guères à vivre, se hâtèrent de lui offrir leur amitié, en lui demandant la sienne. On vit au nombre de ces derniers le célèbre Scaliger, Mr Casaubon, Mr le Févre, Mr Pithou, Mr de Thou, Mr le Cardinal du Perron, Mr Leschassier, Mr de Sainte-Marthe, Mr Marion, tous grands Personnages dont la plupart étoient encore plus avancés en âge que Monsieur son Pere. N'oublions pas le Pape Paul V. qui ayant appris à Rome quel Enfant c'étoit que le jeune Monsieur Bignon, voulut honorer son érudition et sa vertu d'un témoignage glorieux, et le fit assurer de l'affection toute particulière que Sa Sainteté avoit conçûë pour lui. (Baillet, 1688, p. 143)

Les « Personnes habiles et considérables » s'assemblent autour de l'enfant savant, accourant comme des Rois pour saluer un jeune messie. Or, ils ne lui offrent pas leur approbation : ils établissent une relation « réciproque », offrant et demandant une « amitié ». Renversant la hiérarchie de l'âge comme celle du rang, l'érudition crée le cercle des studieux, qui se reconnaissent et s'estiment entre eux. La liste de noms est alors bien plus que l'accumulation de recommandations académiques : elle indique l'adoption du nouveau savant, de ce « dernier » de la famille, dans la communauté des gens de Lettres. Enfin, le cercle, national et séculier à son début, s'élargit en universelle éternité lorsque le Pape Paul V fait savoir son admiration pour Bignon. La « gloire » est alors conférée par le « témoignage » public, statut en soi d'une reconnaissance de type paternel : les Pères, les grands-pères, le saint Père adoptent le jeune homme tout en s'inclinant devant lui.

Né dans la bibliothèque, où sa mémoire se perpétue sous la forme du portrait transmis de génération en génération par sa famille d'adoption, Bignon est non point l'élève mais l'ami des *savans*. Une seconde scène de reconnaissance clôt le roman de la parution publique de l'érudit, toujours au milieu des livres : elle confirme, cette fois comme anecdote, l'appartenance de Bignon à la dynastie des savants :

Mais vous ne serés sur tout point fâché d'apprendre l'occasion qui le fit connoître au Pere Sirmond qui avoit alors plus de 40 ans, et qui n'avoit commencé que depui peu de tems à faire rouler les Presses sur ses Ouvrages. Ce Pere étoit dans la boutique de Cramoisy, qui avoit succédé à Nivelles, discourant avec le Libraire sur quelque matière de Livre, et il y a voit de l'autre côté de la boutique un jeune Garçon qui feuillettoit et lisoit, lorsqu'un homme de la connoissance du Pere Sirmond ayant apperçu ce Pere en passant dans la ruë, entra dans la

boutique pour lui proposer quelque difficulté dont il souhaitait l'éclaircissement. Le jeune Garçon ayant entendu la question, s'approcha, et y répondit avec tant de présence d'esprit, tant d'érudition, de suffisance, et de modestie en même temps, que le Pere Sirmond en fut extraordinairement surpris, et après avoir demandé son nom, il s'en retourna chés lui tout rempli d'étonnement. Quelque tems après ayant eu occasion de voir Mr Le Fèvre qui fut depuis Précepteur du Roi Louis XIII. après Mr. des Yveteaux, il lui fit part de cette aventure, ajoutant pour lui causer plus d'admiration, que le jeune homme dont il lui parloit ne lui avoit point paru avoir plus de *quatorze* ans. Mr. Le Fèvre lui laissa tout dire, puis il lui répondit : *Quoi, mon Pere, vous êtes le seul des Savans à qui le jeune Bignon ne soit pas connu ? Vous ne vous êtes pas trompé de beaucoup dans la conjecture de son âge : c'est un Vieillard de douze ans, c'est un Docteur consommé dans l'enfance. Si nous vivons et lui aussi, nous le verrons infailliblement le Maître des plus doctes et des plus sages de notre siècle.* (Baillet, 1688, p. 143-144)

Les deux personnages sont présentés symétriquement : un savant « âgé » — Baillet dit « plus de 40 ans »... — qui commence à peine à publier rencontre un enfant prodige — auteur de « quatorze » ans —. La répétition du « quatre » dans « quarante » et « quatorze » accentue la ressemblance entre les deux héros. Les détails s'accumulent pour assurer, par effet de réel, l'authenticité de l'anecdote : noms propres de personnes (Cramoisy, Nivelle, Yveteaux, Le Fèvre), indication de lieu (la librairie), ajouts de témoins prestigieux, invocation du nom du roi, tout concourt à établir la véracité de la rencontre. La promesse finale, rapportée telle une prophétie au style direct, clôt la scène de reconnaissance en l'explicitant : l'ami du Père Sirmond lui confirme la reconnaissance de l'enfant-vieillard, jeune par ses années et sage par son érudition.

De fait, l'anecdote se construit comme un récit de conversion, prenant place au sein des livres : le Père Sirmond

pose une question à un adulte pour en recevoir la réponse de la bouche d'un enfant, « demande le nom » et, « extraordinairement surpris », s'en va « plein d'étonnement ». Or, cette scène raconte une admiration au sens propre : le savant est frappé, perplexe, sans mot devant la science de Bignon. Son silence comme la force de l'impression reçue par l'érudit font de cette rencontre un petit miracle, attesté par les détails précis donnés en introduction, lors de la situation narrative. Le dialogue importe peu : résumé en un résumé allusif, il n'est pas l'objet du récit. Car c'est la stupéfaction du Père Sirmond et non le contenu des réponses de Bignon qui constitue l'acte de reconnaissance. En un second temps, le savant déjà reconnu répand la nouvelle de cette rencontre, de la naissance d'un nouvel érudit et du prodige de son jeune âge. En un retournement spirituel, Baillet introduit une dernière confirmation par Le Fèvre, qui sous couvert de moquer l'ignorance de Sirmond — « quoi, vous seriez le seul des savants... ? » — répète la grandeur de la renommée du précoce érudit tout en rappelant la nature érémitique du vrai savoir : Sirmond n'est pas un mondain et ne sort qu'en librairie. Véritable érudit, il ne pouvait être au fait des rumeurs que le Tout-Paris fait circuler. Cette dernière réplique renvoie en une même catégorie les deux personnages principaux : par leur exceptionnel dévouement à la science, ils sont tous deux hors du monde des conversations vaines. Enfin, le mot de Le Fèvre amène une gradation dans l'éloge : l'âge du héros passe de Quatorze à Douze et la dernière phrase, en forme de prédiction, ouvre sur la Postérité de l'enfant.

« et tous ceux qui l'entendaient étaient stupéfaits de son intelligence et de ses réponses »

Le récit premier de la précocité de Bignon et de son adoption symbolique par un « Père » se lit comme une parabole. L'âge de douze ans, mis en avant par Le Fèvre dans sa correction de l'estimation proposée par Sirmond, est également mis en avant dans l'économie de l'anecdote, placé comme confirmation du miracle de l'érudition : en fin de la narration et en ouverture de la prédiction. Or cet âge est celui du Christ lorsqu'il échappe à la surveillance de ses parents pour siéger au sein des Docteurs à Jérusalem :

Ses parents se rendaient chaque année à Jérusalem pour la fête de la Pâque.

Et lorsqu'il eut douze ans, ils y montèrent, comme c'était la coutume pour la fête.

Une fois les jours écoulés, alors qu'ils s'en retournaient, l'enfant Jésus resta à Jérusalem à l'insu de ses parents.

Le croyant dans la caravane, ils firent une journée de chemin, puis ils se mirent à le rechercher parmi leurs parents et connaissances.

Ne l'ayant pas trouvé, ils revinrent, toujours à sa recherche, à Jérusalem.

Et il advint, au bout de trois jours, qu'ils le trouvèrent dans le Temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant ;

et tous ceux qui l'entendaient étaient stupéfaits de son intelligence et de ses réponses.

À sa vue, ils furent saisis d'émotion, et sa mère lui dit : « Mon enfant, pourquoi nous as-tu fait cela ? Vois ! ton père et moi, nous te cherchons, angoissés. »

Et il leur dit : « Pourquoi donc me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas que je dois être dans la maison de mon Père ? »

Mais eux ne comprirent pas la parole qu'il venait de leur dire.
(Luc, 2, 41-50)

Tout comme Sirmond restera « étonné » devant « tant de présence d'esprit, tant d'érudition, de suffisance, et de modestie en même temps », « ceux qui l'entendaient [Jésus] étaient stupéfaits de son intelligence et de ses réponses ». Ils sont alors « saisis d'émotion », ainsi que le Sirmond quittant la scène, bouleversé, sans parler ni rien acheter.

Plus loin, à propos de Camille de Letellier de Louvois, Baillet construit une narration complète, suivant le même modèle évangélique. Faisant répondre un enfant aux Académiciens comme le Christ répondit aux Docteurs, Baillet célèbre à l'envi l'admission de l'enfant au Sanhedrin de l'Académie, de la Bibliothèque du Roi ou... de la liste bibliographique. Ici encore, le jeune savant est un « Abbé de douze ans », dont l'âge est mentionné, en caractères italiques, au début et à la fin de l'unité narrative. Il « étonne » un public composé des plus grands savants et surtout des esprits les plus « Difficiles » et les moins bien disposés à l'admiration. Leur conversion n'en est que plus spectaculaire : ils sortent du tribunal où ils siégeaient « bien heureux de pouvoir recouvrer la parole pour publier leur admiration » et vont « raconter la surprise et le contentement qu'ils ont eu de se voir désarmés ». Déclinaison narrative du personnage du Père Sirmond, les Académiciens forment une assemblée des docteurs, au sens littéral, et ils mettent à l'épreuve le jeune Letellier. Leur joie à se voir défaits emprunte l'adjectif religieux de « bien heureux » : ils naissent à eux-mêmes comme en une conversion.

[Camille Letellier de Louvois] Nous les embarrasserions [les ennemis de l'étude précoce] du spectacle nouveau que l'on vient de nous donner dans la Bibliothèque du Roi, où les Belles Lettres semblent enfin être remontées sur leur trône en la personne d'un jeune et illustre Abbé de *douze* ans. Le public a

reçu avec étonnement les preuves éclatantes qu'il lui a données d'une littérature fort avancée, mais en même tems fort solide et soutenuë sur d'excellens fondemens. On avoit choisi pour être les Temoins et les Juges d'une érudition si extraordinaire la Fleur des Savans et l'Elite des Gens de Lettres répandus dans Paris, c'est-à-dire, tous Gens difficiles dans leur goût, peu accoutumés à l'indulgence, bien résolus de ne se point laisser imposer ni par la naissance du jeune Abbé, ni par sa qualité glorieuse de Bibliothécaire du Roi, ni par le grand nom d'un Premier Ministre qui honorait l'Action de son Fils de sa présence. Vous savés, Monsieur, [...] qu'on ne fit point de grâce à l'illustre Répondant, et que les plus critiques d'entre les Savans qui y étoient entrés dans la résolution de n'y rien admirer, en sortirent tout interdits, bien heureux de pouvoir recouvrer la parole pour publier leur admiration. [...] Mr. l'Abbé de Louvois avoit pour agresseurs les plus doctes et les plus aguerris d'entre les Prélats et les Magistrats ; et personne ne peut mieux qu'eux raconter la surprise et le contentement qu'ils ont eu de se voir désarmés avec tant de force, tant d'adresse et tant d'honnêteté par un Enfant de *douze* ans.

Pour donner à la parabole plus d'intensité dramatique et pour souligner la dimension miraculeuse de l'épisode, Baillet décrit le « miracle d'érudition » comme un combat contre les infidèles. Les « ennemis » de son sujet (l'étude précoce) sont défaits par un enfant, comme les incrédules par le martyr d'un jeune saint. Le registre judiciaire des témoins, juges et magistrats établit un parallèle entre l'examen scientifique et le tribunal, tandis que les « ennemis aguerris » se trouvent finalement « désarmés » malgré leur « résolution ». Or le héros de la narration n'est pas seulement savant : il est le bibliothécaire du roi. Baillet, lui-même, est le bibliothécaire de Lamoignon. Et les bibliographies (et catalogues) de l'époque s'intitulent volontiers « Bibliothèques ». Voici donc que le narrateur se laisse entrevoir derrière le personnage du jeune récipiendaire, alors même que son dédicataire, le fils du Président Lamoignon, est

lui-même invité à se reconnaître en ces exemples d'enfants-prodiges.

L'amitié des gens de Lettres

Le jeu de miroirs et de renversements, qui célèbre tantôt la science du disciple et la conversion du maître et tantôt la révélation du disciple à soi et la sagesse de son maître, redouble le motif de la réciprocité de l'échange savant. Retournelement des retournements, le livre savant crée un espace où fils et pères se retrouvent, également émerveillés. En un écho de l'amitié bibliographique qu'évoquait déjà La Croix du Maine, la relation que nouent ces pères et fils spirituels est, chez Baillet, égalitaire et mutuelle. En effet, la reconnaissance et l'amitié de l'aîné sont racontées comme une conversion dans les deux paraboles consacrées à Bignon et à Letellier : l'enfant leur révèle ce qu'ils cherchaient en s'adonnant à la science. Dans les deux cas, l'enfant répond à la question jusque là restée sans réponse. Or, en pays de bibliographie, dans la cité des hommes, l'enfant reçoit également réponse de son « père » spirituel. Ainsi, au lieu de l'énigmatique prophétie du jeune Jésus, annonçant sans être compris qu'il est le Fils de Dieu, l'anecdote savante se clôt en une reconnaissance communautaire et symétrique. En une réciprocité fraternelle, les grands esprits se révèlent et se convertissent mutuellement. Le jeune âge renverse certes la hiérarchie, il n'implique pas pour autant l'idolâtrie du prodige. Et, de fait, passé la rencontre et l'« extraordinaire » surprise, l'enfant n'est plus qu'un auteur : un vieillard au mieux, presque un mort si nous suivons les catégories de Baillet !

En de multiples scènes dramatiques, Baillet se plaît à évoquer l'adoption d'un jeune savant par un maître, mais c'est pour dire non pas la sainteté christique du personnage enfantin mais la profonde rencontre des cœurs épris de science. Autour de la figure de l'enfant bibliographe, se racontent ainsi à la fois la passation des savoirs et le dépassement des générations : la reconnaissance, narrée comme une passion amenant surprise et larmes, devient, dans l'échange de la conversation, une amitié. Dès lors, la scène de rencontre entre le jeune savant et l'érudit confirmé prend valeur de déclaration ; elle se répète à l'envi dans le recueil de Baillet, où le bibliographe en dépeint l'exaltation pour célébrer la puissance révélatrice. Toujours, il insiste dument sur la réciprocité de la conversion et sur la constitution d'œuvres nouvelles que permet cette reconnaissance première. Le jeune érudit est tout autant éclairé par l'échange que son aîné. Ainsi, Baillet décrit comme une passion spirituelle et une rédemptrice la rencontre de Daniel Heinsius et Joseph Scaliger à Leyde, pour ne prendre qu'un exemple parmi cent :

Au bout d'un an et demi on le fit passer à Leyde, où il employa encore à l'étude du Droit un an entier, pendant lequel il voulut lire les Livres de Platon, d'Aristote et de leurs Interpretes, au lieu de faire son devoir. Ce qu'il fit de meilleur dans cette Ville, fut de s'insinuer chés Joseph Scaliger, à la conversation duquel il reconnoissoit depuis être redevable de toute sa capacité. Ce grand homme lui fit tant d'amitiés et tant d'ouvertures, qu'il s'accoutuma peu à peu à l'aller voir tous les jours. Jamais il n'en revenoit que transporté d'une joie qui ne se dissipoit souvent que par des larmes, et toujours animé d'une nouvelle ardeur pour l'étude. Le désir d'enchérir encore sur ce que Scaliger exigeoit agréablement de lui, le fit bientôt renoncer à tous ses passe-tems, et à passer les nuits à veiller sur les Livres. (Baillet, 1722, p. 139)

Enfant élu de la science philologique, Daniel Heinsius ne s'intéressait pas au Droit et son personnage est d'abord présenté comme le passif objet des aspirations de ses parents, sans autonomie, ballotté d'une ville l'autre : il est l'objet du verbe principal de la première phrase de l'épisode, où « on le fit passer ». Il n'a qu'un désir propre, mais désordonné et rebelle : celui de la lecture des Anciens. Là, en cette occasion, il devient sujet du verbe (« Il voulut », puis « il fit ») et commence une carrière qui ne se réalise qu'avec la protection d'un maître. C'est le nom de Joseph Scaliger, savant hautement reconnu et qui enseignait à Leyde depuis 1593, qui fait basculer le récit : d'un coup, voici le personnage de Heinsius transformé. Il se dit « redevable » de sa conversation, tandis que le narrateur évoque les « ouvertures » et « amitiés » du maître. Voire, cette familiarité est si profonde qu'elle « transporte » le jeune homme en une exaltation proche de l'extase, et lui procure « une joie qui ne se dissipait souvent que par des larmes ». Révélé à lui-même par Scaliger, Heinsius « enchérit » et se fait savant, loin des distractions mondaines (« passes-tems ») et sans égard pour le sommeil nocturne.

Or, transcendant la mort et le passage des générations, l'amitié du maître et du disciple se lit dans l'œuvre continue et continuée qu'ils assemblent. Elle se dit et reconnaît dans la vignette narrative de la rencontre entre un vieil homme et un enfant éveillé. De fait, cette scène est au fondement même du projet bibliographique tel que l'initiait La Croix du Maine. Le bibliographe, récipiendaire et gardien de la bibliothèque, est l'enfant d'une scène infiniment répétée de légation. Ainsi, parlant de Jaques Tahureau, le bibliographe se désolait de ne l'avoir pas connu personnellement et disait réparer par une notice mémoriale le défaut du temps :

Jacques Tahureau [...] Je n'ai point eu ce bien que de le voir ou cognoître, car lorsqu'il mourut j'étois en trop bas âge : mais j'ai entendu de ceux qui l'avoient vu, que c'étoit le plus beau gentilhomme de son siècle, et le plus adextre à toutes sortes de gentillesse. (La Croix du Maine, 1969, vol. 1, p. 434)

Les multiples rencontres avec les auteurs, avec leurs manuscrits ou avec leurs amis, qui scandent la bibliographie de La Croix du Maine, se comprennent ainsi comme une litanie de passations, lesquelles constituent et légitiment le projet bibliographique. Récipiendaire et continuateur, l'enfant est comme le bibliographe, à la lisière de la réception et de la tradition. Sa présence comme emblème et comme personnage transforme alors la chaîne des transmissions bibliographiques : jeunesse éternellement renouvelée du savoir, il représente non seulement la continuité dynastique de familles intellectuelles mais également leur pérenne mémoire.

Parce qu'il y est question de tradition, de transmission d'un héritage, de reconnaissance de légataires et de passations, bibliographie et filiation font de fait fort bon ménage... Tandis que les amis de La Croix du Maine lui fournissent livres, manuscrits ou titres, les personnages de Baillet se partagent en « Pères » et novices. Jouant sur la polysémie de l'adresse à un prêtre ou à un supérieur, dans le milieu ecclésiastique où Baillet situe ses auteurs, la notice bibliographique indiquait déjà dans *Jugemens* l'institution de dynasties spirituelles. Or ces reconnaissances parentales et filiales se continuent, en milieu séculier, par des traditions familiales consacrant une lignée à la compilation de catalogues et répertoires. Est-ce ainsi une coïncidence si les grands bibliographes du XIX^e siècle travaillent de père en fils ? Joseph-Marie Quérard compose ce que son père a commencé d'assembler, Philippe Renouard achève l'œuvre

d'Antoine-Auguste, les Greswell, historiens du livre, travaillent de concert, Olivier Barbier parfait le recueil d'Antoine-Alexandre : les exemples fourmillent de doublets sur les pages de titres, attestant le dévouement bibliographique des fils.

Selon cette perspective, l'écriture séquentielle et morcelée des bibliographies rejoint la collection d'armoiries d'arbres généalogiques et fonde, collectivement, une identité collective et transcendante. Dès lors, dépassant l'anecdote personnelle et la biographie particulière, l'aventure érudite fonde, poétiquement et non seulement idéologiquement, par accumulation de loyautés et reconnaissances, une conscience nationale, unie et non historique. Le succès de ces entreprises défend et illustre la langue française au XVI^e siècle, faisant la part belle à la Pléiade, autre société de poètes. Il célèbrera et accompagnera les appels à une République des Lettres, trans-confessionnelle et trans-nationale. Surtout, après les déchirements de la Révolution, des guerres civiles, de l'Émigration, il restituera l'unité nationale française, elle-même en formation. Pendant que montent l'étoile libérale de François Guizot, puis son gouvernement (1847-1848), les projets bibliographiques pansent les blessures nationales et religieuses, réconcilient protestants et catholiques, ultramontains et gallicans, républicains, bonapartistes et royalistes de tout bord. Dédiées au Roi, les préfaces semblent de fait dédiées à l'élaboration d'une conscience nationale. Ainsi, Quérard place en exergue de *La France littéraire*, une citation de Johnson: « The chief glory of every people arises from its authors », pour continuer par l'éloge du génie national et de l'alchimie bibliographique :

Du sein de la barbarie s'élèvent toujours des hommes supérieurs par la pensée, qui devancent leur siècle, et montrent

aux siècles futurs la route des arts et des sciences, c'est-à-dire de la civilisation : mais la langue qu'ils ont parlée est à eux; les découvertes qu'ils ont faites, sont leurs conquêtes ; c'est seulement lorsque leurs ouvrages ont passé dans toutes les mains, et que la somme de raison qu'ils avaient amassée a été, pour ainsi dire, répartie entre toute la nation, qu'il existe une littérature nationale. (Quérard, 1827, p. IX)

« Lorsque leurs ouvrages auront passé dans toutes les mains » : c'est donc bien la tradition qui fait l'identité ! Avant Renan, et bien loin de la transparence d'une écriture scientifique, dans sa paradoxale situation hors texte et hors littérature, le propos bibliographique fonde le sentiment de reconnaissance, de soi-même comme de sa communauté, sur l'accumulation et le partage des références. Silencieusement et poétiquement, dans la liste de titres, se raconte et se joue un récit de transmission, d'aveux, de filiation et de revendication : bref, une naissance. Mieux, une fondation.

Or, l'ultime épisode est à jamais remis : il est, bien, à jamais celui de la lecture, toujours recommencée, par le « dernier venu » : à l'heure de la réception dernière, le légataire n'est autre que celui qui ouvre la bibliographie, découvre « l'amitié » de son auteur et pourra à son tour transmettre le relais. Ainsi, gardant mémoire de ses passeurs, le genre bibliographique promet la mémoire à sa postérité et continue sa perennité. Telle est, finalement, la valeur philosophale de l'alchimie bibliographique, que de transformer, dans l'acte même de passation, son héritier en légateur.

Bibliographie

- ANDERSON, Benedict. 1983, *Imagined Communities: Reflections on the Origin & Spread of Nationalism*, [S.l.], Random House.
- BAILLET, Adrien. 1688, *Des Enfans devenus célèbres par leurs études ou par leurs écrits. Traité historique*, Paris, Antoine Dezallier.
- . [1685-1686] 1722, *Jugemens des Savans sur les principaux ouvrages des auteurs*, Paris, [Antoine Dezallier] C. Moette.
- . 1690, *Auteurs déguisés sous des noms étrangers, empruntés, supposés, faits à plaisir, chiffrés, renversés, retournés ou changés d'une langue en une autre*, Paris, Antoine Dezallier.
- . 1725, *Jugemens des savans sur les principaux ouvrages des auteurs. Revus, corrigés et augmentés par [Bernard] de la Monnoye*. Nouvelle édition augmentée : 1. De l'Anti-Baillet de Ménage, avec des Observations de M. de La Monnoye ; 2. Des Réflexions sur les "Jugemens des savans" (par le P. Antoine Boschet) ; 3. Des Réflexions sur la "Vie de Descartes par Baillet" (par le P. Antoine Boschet) ; 4. Des Jugemens des savans sur les maîtres d'éloquence par M. Gibert, Amsterdam, aux dépens de la Compagnie.
- BARBIER, Antoine-Alexandre. 1882, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*. Sous-titre : "Les supercheries littéraires et les ouvrages anonymes", par Quérard et Barbier. - Refonte de la 2^e éd. du "Dictionnaire des anonymes" de A.-A. Barbier publ. de 1822 à 1827 et des "Supercheries littéraires" de Joseph-Marie Quérard, rev. et augm. par Gustave Brunet et publ. de 1869-1870. Paris : Féchoz et Letouzey.

- BURKE, Peter. 2000, « Coping with Gutenberg: the Information Explosion in Early Modern Europe », Instituto de Estudos Avançados da Universidade de São Paulo.
- BAUDRIER, Henri Louis et Jules. 1895-1921, *Bibliographie Lyonnaise* : Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVI^e siècle, Lyon, Louis Brun, 12 vol.
- Bible de Jérusalem*, trad. collective de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem, 2000, Paris, Éditions du Cerf, http://bibliotheque.editionsducerf.fr/par%20page/84/acces_livre.htm
- Dictionnaire de L'Académie française*, 6^e édition. 1832-1835, articles « Bibliographe » et « Bibliographie ». Base textuelle *Dictionnaires d'autrefois* : <http://artfl-project.uchicago.edu/node/17>
- DU VERDIER, Antoine. 1585, *La Bibliotheque D'A. Du V. ... contenant le catalogue de tous ceux qui ont escrit, ou traduit en françois, & autres dialectes de ce royaume, ensemble leurs œuvres imprimees & non imprimees; l'argument de la matière y traictée; ... ou autre chose notable tiree d'aucunes d'icelles œuvres. aussi y sont contenus les livres dont les auteurs sont incertains. Avec Un Discours Sur Les Bonnes Lettres Servant De Preface. Et À La Fin Un Supplement De L'Epitome De La Bibliotheque De Gesne*. Lyon, B. Honorat.
- Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une Société de Gens de lettres*. 1751-1772, article « Bibliographe ». Base textuelle *Dictionnaires d'autrefois* : <http://artfl-project.uchicago.edu/node/17>
- FABRICIUS, Johannes Albertus. 1697, *Bibliotheca Latina sive notitia autorum veterum Latinorum, quorumcunque scripta ad nos pervenerunt*. Hambourg et Leipzig, Christian Liebbezeit.

- KLEFEKER, Johann. 1717, *Bibliotheca eruditorum praecocium*,
Hambourg, Christian Libezeit.
- LA CROIX DU MAINE, François Grudé. 1584, *La Bibliothèque du
sieur de la Croix du Maine: qui est un catalogue general...
d'auteurs, qui ont escrit en Francois depuis cinq cents ans &
plus, iusques a ce Iourd'hui*. Paris, A. l'Angelier.
- et Du Verdier, Antoine. [1585] 1772-1773, *Les bibliothèques
françaises de Lacroix du Maine et de Du Verdier, sieur de
Vauprivas, nouvelle édition... augmentée d'un discours sur le
progrès des lettres en France et des remarques historiques,
critiques et litteraires de M. de La Monnoye et de M. le
President Bouhier, de l'Académie Française ; de M. Falconnet
de l'Académie des Belles-Lettres par (Jean-Antoine) Rigoley de
Juvigny*, eds Jean Bouhier, Bernard de La Monnoye, et Jean-
Antoine Rigoley de Juvigny. 5 vol. Paris, Saillant et Nyon.
- , DU VERDIER. 1969. *Les bibliothèques françaises de La Croix du
Maine et de Du Verdier, sieur de Vauprivas: nouvelle édition
dédiée au roi, Revue corrigée et augmentée d'un Discours sur le
Progrès des Lettres en France, et des Remarques Historiques,
Critiques et Littéraires de M de la Monnoye et de M. le Président
Bouhier, de l'Académie Française; de M. Falconet, de l'Académie
des Belles-Lettres*. Par M. Rigoley de Juvigny, Conseiller
Honoraire au Parlement de Metz. Saillant et Nyon, Michel
Lambert, Paris, 1772. Reprint Akademische Druck, Graz.
- MORHOFF, Daniel Georg. 1732, *Danielis Georgii Morhofii Polyhistor
literarius, philosophicus et practicus ... cum accessionibus Joannis
Frickii et Johannis Molleri*, Lubeck, sn, 2 vol.
- PETTEGREE, Andrew. 2007, *The French Book and the European
Book World*. Leiden, Brill.

- QUÉRARD, Joseph-Marie. 1827-1864, *La France littéraire ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Firmin Didot père et fils, [puis] Firmin Didot frères, 10 vol. in 8°, Paris, Firmin-Didot, vol. 1.
- . 1869-1870, *Les Supercheries littéraires dévoilées, galerie des écrivains français de toute l'Europe qui se sont déguisés sous des anagrammes, des astéronymes, des cryptonymes, des initialismes, des noms littéraires, des pseudonymes facétieux ou bizarres, etc., par J.-M. Quérard*. 2^e édition considérablement augmentée, publiée par MM. Gustave Brunet et Pierre Jannet, suivie : 1° du "Dictionnaire des ouvrages anonymes", par Ant.-Alex. Barbier, 3^e édition, revue et augmentée par M. Olivier Barbier,... 2° d'une "Table générale des noms réels des écrivains anonymes et pseudonymes cités dans les deux ouvrages", Paris, Paul Daffis (3 vol.).

Résumé

On parle souvent des recueils de bibliographie comme d'ouvrages sans spécificité d'écriture : on y trouverait des fragments, des références à consulter, et non une poétique du discours savant. On y lit moins souvent encore des récits ! Dans l'imprécision et l'absence de définition générique, le terme « bibliographie » semble être appliqué par défaut, comme une non-détermination : les références seraient accumulées avec un souci de neutralité littéraire et constitueraient un hors-texte, au service des textes, sans écriture. Le lecteur consulterait, sans la lire, la bibliographie pour accéder au texte. Or, une analyse des titres et cohérences de trois grands recueils fondateurs de la

tradition bibliographique en français (*Bibliothèque Française* de François Grudé de La Croix du Maine, 1585 ; *Jugements des Savants* d'Adrien Baillet, 1685 ; *La France Littéraire* de Joseph-Marie Quérard, 1827) fait apparaître poétiques, discours et récits qui s'assemblent en une œuvre collective et mémorielle. Le motif narratif de l'enfant-bibliographe devient alors l'emblème des célébrations bibliographiques de la tradition.

Abstract

One often uses the word “bibliography” as a place-holder term, that could designate a catalogue, a repertory, a description... Even more, bibliographies would be considered as works without a literary coherence nor depth: they would be commodities, gatherings of titles and references meant to be checked or consulted, never read as such. One rarely expects to find a discourse, and even less a narrative in these non-descript collections of fragments. Lacking precision and generic content, the word seems to be used by default, as a non-determination. References would then be collected and delivered with minimal auctorial or stylistic intervention so that they form a non-text, useful for accessing the real texts: those they refer to. One would then be authorized (and supposed) to read through bibliographies without reading them as texts. Now, a careful reading of three seminal bibliographies written for the French literature (*Bibliothèque Française* de François Grudé de La Croix du Maine, 1585 ; *Jugements des Savants* d'Adrien Baillet, 1685 ; *La France Littéraire* de Joseph-Marie Quérard) brings a much more nuanced picture: there is a bibliographical genres, individual bibliographies do deliver discourses, they do tell stories and, joined to each other, they do take part in a collective and memorial project serving the formation and the recognition of cultural identity. The figure of the bibliographer-child can thus be taken as an emblem for the bibliographical celebration of tradition.